



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 08 février 2019

Nréf. SGal/CH

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président,

Dans le cadre du grand débat national, vous avez déclaré, en parlant des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, que nous n'étions pas « au rendez-vous de l'ambition ». Eu égard aux nombreuses alertes et aux propositions pour y remédier que le SNEP-FSU a pu vous adresser personnellement ou au gouvernement, nous ne pouvons que partager ce constat.

Les politiques publiques à l'œuvre nous interrogent fortement notamment sur l'avenir du ministère des sports qui est déjà fortement fragilisé. Les CREPS ont été transférés aux Régions et les services déconcentrés Jeunesse et Sports noyés dans l'interministérialité avec la cohésion sociale. Le budget du ministère, ridiculement bas depuis toujours, sera bientôt largement amputé par les crédits qu'il va déléguer à l'Agence du sport, qui sera d'ailleurs chargée des deux missions principales actuellement dévolues au ministère : le sport de haut niveau et le développement des pratiques. Par ailleurs, le Premier Ministre a demandé au ministère des sports de supprimer 60% de ses effectifs d'ici 2022 (-1600 postes) ; un travail sur le transfert de ses cadres techniques et sportifs (CTS) vers les fédérations est en cours. Avec un ministère des sports amputé de tous ses moyens d'intervention (structures, effectifs, missions, crédits), il nous semble impossible de mettre en place une politique nationale ambitieuse pour développer le sport en France.

Pour en revenir à votre intervention, s'il existe bien des enjeux et une problématique particulière en Seine-Saint-Denis et dans les quartiers d'Île de France, la question de l'héritage des Jeux pour la population française, de leur plus-value relève d'une dimension nationale, métropolitaine et ultra-marine.

Vous avez affiché l'ambition d'un développement important du sport en France et annoncé l'objectif de trois millions de pratiquants supplémentaires. Dès l'annonce officielle faisant de Paris la ville hôte des JOP de 2024, le SNEP-FSU s'est engagé pour que le sport trouve la place qui devrait être la sienne dans la société. Un des enjeux fondamentaux pour transformer les représentations, créer des habitus de pratique, s'éprouver physiquement et se construire dans les pratiques, ..., est de toucher, par l'éducation, l'ensemble de la jeunesse. Développer l'Éducation Physique et Sportive à l'école devient dès lors une nécessité absolue.

Pourtant, force est de constater que de réforme en réforme, les moyens d'action pour l'EPS s'amenuisent et rendent caduques les efforts qui pourraient être faits. Les enseignants d'EPS y étaient pourtant prêts.

Ainsi le Ministre de l'Éducation qui affirme dans les colonnes de la presse que « le sport est un sujet central pour l'école » poursuit une politique qui nuit à l'image de la discipline et qui en réduit les potentialités. Ainsi, dès son installation, l'EPS a dû faire face au refus de réviser le Diplôme National du Brevet pour reconnaître au niveau certificatif les savoirs propres à la discipline. Par la suite, elle a eu à subir une baisse importante des recrutements d'enseignants d'EPS en 2018, la suppression de l'enseignement d'exploration (4h) et de complément (5h) dans le cadre de la réforme du lycée, le refus de création d'un enseignement de spécialité EPS, la minoration de la discipline dans la certification au baccalauréat et, dans le cadre de la préparation à la rentrée 2019 pour faire face aux diminutions de dotation horaire globale, à une attaque sur les forfaits d'animation du sport scolaire, la diminution des horaires EPS dans la voie professionnelle... Ces projets ont des retombées non négligeables pour l'ensemble des élèves, mais aussi pour les sportifs de haut niveau qui seront nos athlètes de 2024 et qui n'ont plus aucune possibilité de valorisation de leur parcours comme ils en avaient avec les épreuves facultatives au baccalauréat.

Le projet, exprimé conjointement par la Ministre des sports et le Ministre de l'Education nationale, de recréer un dispositif que nous avons connu par le passé et qui n'a fait aucunement preuve de son efficacité, à savoir expérimenter des aménagements dans l'emploi du temps des élèves en primaire et en collège pour consacrer les après-midis au sport et aux activités culturelles, ne fera que renforcer une image du sport comme supplément d'âme, apprentissages accessoires. La pratique des activités physiques, sportives et artistiques à l'école relève d'apprentissages spécifiques et eux-aussi fondamentaux au regard des enjeux de société qu'ils recouvrent et ne peuvent être « externalisés » ou « délégués ».

Monsieur le Président, il est plus que temps de revoir la politique éducative en matière de pratiques physiques obligatoires et facultatives. Montrer l'importance que l'État y accorde passe par une revalorisation de la discipline dans tous les examens, une augmentation des horaires, la création d'un enseignement de spécialité au lycée, un recrutement à hauteur des besoins pour disposer d'enseignants formés sur l'ensemble du territoire, des conditions de travail améliorées avec des installations sportives en nombre suffisant.

Les opérations de communication, les labellisations ne pourront jouer ce rôle de démocratisation des pratiques qui est essentiel si l'on veut se saisir de Paris 2024 pour faire de la France un pays de pratiquants. L'École est le lieu où se rencontrent tous les jeunes, où ils se confrontent tous et toutes, qu'elles que soient leurs origines, leurs genres, leurs conditions physiques, aux savoirs et compétences développés dans et par la pratique physique sportive et artistique. L'héritage des JOP 2024 se construit dès à présent mais, pour l'instant, les mesures prises vont à rebours des ambitions affichées.

Les reculs historiques enregistrés ces derniers temps pour la discipline doivent être enrayerés pour qu'une autre ambition pour le sport en France puisse être portée fortement.

Comptant sur votre action et vos arbitrages, soyez assurés, Monsieur le Président, de notre profond attachement au service public d'Éducation et au service public du Sport.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération distinguée.



Benoît HUBERT
Secrétaire Général